

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département du Pas-de-Calais
Arrondissement d'Arras
Canton d'Arras Nord

n°2023/06/58

Date de convocation L'an deux mil vingt trois
14 juin 2023 le **LUNDI 26 JUIN 2023** à 18 Heures 00
le **CONSEIL MUNICIPAL**, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance publique, sous la
présidence de Monsieur Alain CAYET, Maire.

Date d'affichage
14 juin 2023

Nombre de conseillers **Étaient présents :**
Exercice : 26 Monsieur Alain CAYET - Madame Marie-Antoinette DESHORTIES - Monsieur Jean-Pierre
Présents : 14 CHARTREZ - Madame Anne-Caroline RATAJCZAK - Monsieur Stéphane FOURNIER - Madame
Votants : 18 Ghislaine VALENTE - Monsieur Marc SERRA - Madame Sophie LOPEZ - Monsieur Fouad
AJARRAY - Madame Yveline LOURDEL - Monsieur Yves RAOULT - Madame Micheline
LAURENT - Madame Corinne DOLLE - Monsieur Olivier QUIGNON

Excusés :
Monsieur Guy BRAS qui donne procuration à Monsieur Alain CAYET
Madame Christelle LEBAS qui donne procuration à Madame Ghislaine VALENTE
Madame Astrid SAVARY qui donne procuration à Anne Caroline RATAJCZAK
Monsieur Jean-Claude NOEL qui donne procuration à Monsieur Stéphane FOURNIER
Madame Chantal DECOCQ
Monsieur Philippe LEFEBVRE
Madame Martine DUQUESNOY
Monsieur Patrick BRUGUET
Madame Audrey TISON
Monsieur Thierry IMBERT
Madame Sandrine SERGEANT
Monsieur Hubert CHIVET

CB **Secrétaire de séance :**
Mme Sophie LOPEZ

Objet : Demande de subvention auprès de l'État" Quartiers d'Été 2023 "- NQE d'État

Monsieur le Maire expose :

Conscient de l'intérêt de contribuer à l'animation des quartiers prioritaires, L'Etat au travers de son unité Politique de la ville et de Cohésion des territoires contribue aux démarches de développement social et culturel initiés par les habitants durant une période qui s'étire du 1^{er} juillet au 31 Aout de cette année.

Dans le cadre de l'action dénommée "Un été avec vous ", entre le 2 juillet et le 27 aout, des actions récréatives sur Chanteclair répondent au cahier des charges. Le programme élaboré cherche à satisfaire toutes les tranches d'âges des habitants et, de tous les quartiers de la ville. Il repose sur deux grandes orientations : un temps de respiration, de divertissement et de découverte ; un temps de rencontres et de renforcement du lien social.

L'ensemble des opérations a été cerné autour de 24 000€, une demande de subvention de 11 073 € a été déposée auprès de M. le Préfet du Pas-de-Calais dans le cadre de "Quartiers d'Été".

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser M. le Maire à:

- solliciter l'Etat - quartiers d'été 2023 pour une subvention à hauteur de 11 073 €.
- à signer les pièces administratives et financières nécessaires à la bonne exécution de ce projet.

Après délibération, le Conseil Municipal valide, à l'unanimité, les propositions de Monsieur le Maire.

Certifié exécutoire
Transmis en préfecture
Saint Nicolas Lez Arras,
Le 27 juin 2023

Le Maire,
Alain CAYET.

